



BTS AUDIOVISUEL MÉTIERS DE L'IMAGE

VOTRE FUTUR MÉTIER

Le titulaire d'un BTS audiovisuel est un professionnel spécialisé tant sur le plan technique que sur le plan artistique dans la réalisation d'un projet audiovisuel.

À l'issue de la formation, vous pouvez occuper un poste techniciens ou opérateurs chargés de préparer et réaliser les prises de vue, les éclairages d'un film, d'une émission de télévision, d'une publicité.

Vous intervenez sous la responsabilité d'un réalisateur, d'un producteur et/ou d'un directeur artistique.

VALIDATION

La formation est validée par un examen théorique et pratique dont les modalités sont fixées par l'Éducation nationale. L'EICAR est centre d'examen, permettant aux étudiants de passer les épreuves pratiques avec le matériel utilisé durant leur formation.

Le diplôme délivré est un BTS Métiers de l'audiovisuel, option Métiers de l'image (diplôme d'État Bac +2).

POURSUITE D'ÉTUDES

Au terme des deux années, vous bénéficiez d'un accès prioritaire pour accéder aux formations en contrat de professionnalisation proposées par l'EICAR.

Ces formations en alternance permettent d'approfondir vos connaissances et méthodes de travail tout en exerçant une activité professionnelle. Après le BTS audiovisuel option Métiers de l'image, il est possible de compléter votre formation dans les cursus suivant :

- **Technicien audiovisuel multitechnique**, formation permettant de développer la forte polyvalence exigée par la profession et d'acquérir les savoir-faire spécifiques aux métiers de la conception, la réalisation et la post-production de contenus audiovisuels. Cursus certifié par un titre RNCP de niveau 6 reconnu par l'État
- **Technicien audiovisuel réalisateur**, cursus visant à développer les compétences techniques, organisationnelles et créatives nécessaires à l'exercice du métier de réalisateur audiovisuel de format court (clip, film institutionnel, interview, reportage, documentaire et fiction) certifié par un titre RNCP de niveau 6 reconnu par l'État

BTS AUDIOVISUEL

BTS AUDIOVISUEL MÉTIERS DE L'IMAGE

Accessible après le Bac, cette formation audiovisuelle en 2 ans allie théorie, technique et pratique pour accéder aux métiers de l'image. Elle permet aux étudiants de maîtriser les moyens techniques d'une captation d'images afin d'assurer la mise en forme des prises de vues d'un programme audiovisuel, tout en appréhendant l'ensemble de la chaîne de production (workflow).



Type de formation
Initiale



Niveau d'entrée
Bac



Formation dispensée
en français



Diplôme préparé
**BTS Audiovisuel
option Métiers de l'image**



Durée de la formation
2 ans

PROGRAMME ANNÉE 1

Des enseignements théoriques et des enseignements pratiques

- Environnement économique et juridique : *droit, comptabilité, ressources humaines*
- Culture audiovisuelle et artistique
- Technologies des équipements et des supports
- Technique de mise en œuvre : *prise de vue, cadrage, éclairage, régie, plateau multicaméra...*
- Anglais
- Projet de fin d'année : *réalisation d'un plateau multicaméra avec les étudiants des autres sections du BTS Métiers de l'audiovisuel*
- Stage : *8 semaines minimum, réparties entre la 1re et la 2e année*

PROGRAMME ANNÉE 2

Approfondissement des compétences et projets en équipe multitechniques

- Environnement économique et juridique : *droit, comptabilité, ressources humaines*
- Culture audiovisuelle et artistique
- Technologies des équipements et des supports
- Technique de mise en œuvre : *prise de vue, cadrage, éclairage, régie, plateau multicaméra...*
- Anglais
- Projets pédagogiques : *réaliser tout au long de l'année des sujets par équipe dans le cadre de partenariats (Toutelaculture.com, Eurosport) ou de travail intersections (tournages avec les étudiants en Réalisation, ateliers avec la formation Acting)*
- Projet audiovisuel : *réalisation d'un film de fiction, documentaire ou émission TV sur plateau, dans lequel l'étudiant en Image est responsable de la captation image, de l'éclairage et de l'étalonnage.*

PROJET À CARACTÈRE PROFESSIONNEL

Moment clef du BTS audiovisuel, le PCP est une épreuve pratique dont l'objectif est de valider l'acquisition des compétences de chaque étudiant dans le cadre d'un projet en équipe. Cette épreuve permet de vérifier l'aptitude d'un candidat à mettre en œuvre une production audiovisuelle, en respectant les normes de diffusion. Le projet compte 3 grandes étapes :

- **L'écriture** : les sujets sont écrits par les étudiants du Bachelor Réalisation cinéma et télévision, puis validés par une équipe d'enseignants avant d'être présentés à la commission de l'Éducation nationale.
- **La production** : en fonction du sujet tiré au sort, un temps déterminé est attribué à chaque équipe pour mettre en œuvre, tourner, monter et finaliser le projet (fiction, documentaire ou plateau multicaméra).
- **La soutenance orale** : chaque candidat présente individuellement son projet devant un jury. Il doit être capable d'analyser sa production et d'expliquer les difficultés qu'il a pu rencontrer.